

# Identification des démarches visant à mieux raisonner l'utilisation des médicaments dans les troupeaux laitiers des différents états membres de la communauté européenne

P. ROUSSEL, S. RAYNAUD, C. KROON GUILLON, R. DE CREMOUX

Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12

**RESUME** - La mise en œuvre de la thérapie vétérinaire est amenée aujourd'hui à évoluer, notamment en raison de la progression des phénomènes d'antibiorésistance. Les organisations internationales (Organisation Mondiale de la Santé, Office International des Epizooties, Commission européenne) ont par exemple émis un ensemble de recommandations visant à mieux contrôler l'utilisation des antibiotiques pour les animaux de production. Dans cette perspective, nous avons souhaité inventorier l'ensemble des actions mises en place, en pratique, dans l'Union Européenne qu'elles soient de l'ordre de la communication, du développement à visée opérationnelle ou de la recherche, ayant pour finalité une utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires dans les troupeaux laitiers.

Pour cela, nous avons mené une enquête dans les pays de l'Europe des quinze et la Suisse : ce travail s'est déroulé en deux étapes. Tout d'abord, des recherches sur Internet ont permis d'obtenir une première base d'informations et d'établir une liste préliminaire de contacts ; un questionnaire d'enquête a ensuite été envoyé par courriel ou courrier, puis des précisions ont pu être obtenues par téléphone. A l'issue de cette première évaluation, des enquêtes *in situ* ont été menées dans 3 pays : La Suède, le Royaume Uni et l'Autriche.

L'hétérogénéité des actions mises en œuvre dans les différents pays européens témoigne de l'ampleur et de la complexité des démarches à engager. La responsabilisation des acteurs et l'amélioration des pratiques doivent être en effet envisagées à chaque étape depuis la fabrication, jusqu'à l'utilisation des médicaments en passant par leur distribution et leur prescription. Au regard de l'expérience des autres pays européens, des pistes de travail susceptibles d'être transposées ou plus sûrement adaptées aux particularités de la structuration de l'élevage français peuvent être envisagées.

## The reasoned use of veterinary medicine in the dairy herds of the different state members of the European community

P. ROUSSEL, S. RAYNAUD, C. KROON GUILLON, R. DE CREMOUX

Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12

Practices in veterinary therapy must currently change, especially because of the increase of antibiotic resistance. International organisations (WHO, OIE, EC) have for example given recommendations for a better control of the use of antibiotics in farm animals. A study was thus started to make an inventory of the communication and development actions, as well as applied research programs implemented in the European countries to promote the prudent use of veterinary medicines in dairy herds.

A two-step inquiry was done in all European countries and Switzerland. First, basic information was looked for on the internet; then a questionnaire was sent by e-mail or the post to people dealing with the subject in the different countries and missing details were obtained by further phone calls. After this first evaluation, on-field inquiries were conducted in three countries: Sweden, United Kingdom and Austria.

Heterogeneous actions are implemented in the different European countries. This shows the scope and complexity of the issue of the prudent use of veterinary medicines. Responsibility carried by the professionals themselves and practises improvement are needed at each step of the process, from the manufacturers and sellers to consultants and users. According to what was learned from other European countries, it seems that some ideas can be transposed or adapted to the French dairy farming particularities.

## INTRODUCTION

Lors de la découverte de la pénicilline, les antibiotiques semblaient être "l'arme absolue" dans la lutte contre les maladies infectieuses. Aujourd'hui, l'apparition de bactéries multirésistantes et les problèmes qu'elles engendrent suscitent de nombreuses inquiétudes en médecine humaine. Même si des résistances existent chez des bactéries n'ayant jamais été en contact avec des antibiotiques, l'utilisation massive des antibiotiques au cours des dernières décennies, tant en médecine humaine que vétérinaire semble en avoir accéléré leur émergence et leur diffusion. La solution la plus rapide et la plus pragmatique, actuellement, est de repenser l'utilisation des antibiotiques pour préserver l'efficacité des molécules actives disponibles.

La prise de conscience de la nécessité d'une utilisation raisonnée des médicaments en élevage laitier progresse en France comme dans l'ensemble de la Communauté Européenne. Il nous a semblé par conséquent important de recenser les actions conduites dans les autres pays d'Europe, d'appréhender les modalités de leur mise en place et, dans la mesure du possible, d'évaluer leur efficacité afin de pouvoir, le cas échéant, les adapter dans notre pays. Un travail d'enquête a donc été conduit pour comprendre comment nos voisins européens abordent l'utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires et évaluer dans quelle mesure des solutions adoptées dans l'un ou l'autre de ces pays pourraient être transposées en France.

## 1. MATERIELS ET METHODES

Au cours de l'année 2004, nous avons cherché à recenser sur la base d'un questionnaire adressé à différents interlocuteurs (ministère de l'agriculture, ministère de la santé et/ou de l'alimentation, organisations de vétérinaires, écoles vétérinaires, organisations d'éleveurs et agences du médicament) dans les différents pays européens (les pays de l'Europe des quinze - à l'exception du Luxembourg - et la Suisse) les démarches engagées en vue d'une utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires dans les troupeaux laitiers : actions de communication, de développement à visée opérationnelle et travaux de recherche. Cependant, compte-tenu de ses objectifs, ce travail a plus particulièrement été axé sur les actions concrètes menées à destination des prescripteurs (vétérinaires) et des utilisateurs (éleveurs). La nature et les conditions de mise en place des actions ne pouvant être dissociées du contexte de l'élevage dans lesquelles elles se situent, une première recherche d'informations a concerné le contexte socio-économique de l'élevage dans chaque pays étudié ainsi que les modes de distributions des anthelmintiques et des antibiotiques dans les différents pays de l'étude. A l'issue de cette première phase, une évaluation plus précise des actions menées dans cette dernière catégorie de pays a été entreprise dans 3 pays de l'Union. Elle a été conduite au travers d'enquêtes menées sur place dans l'optique d'évaluer si certaines des solutions adoptées dans l'un ou l'autre de ces pays pourraient être transposées ou adaptées à la situation française. Ce travail a concerné l'Autriche, le Royaume Uni et la Suède.

## 2. RESULTATS - DISCUSSION

### 2.1. DES CONTEXTES DIFFERENTS

En Europe les diversités entre pays sont grandes au niveau des structures d'élevage ainsi que des personnes ou des structures habilitées à délivrer le médicament. Les vétérinaires peuvent délivrer des médicaments dans tous les pays à l'exception de la Suède et de l'Espagne. En Finlande et au Danemark cette délivrance se fait sans marge. En ce qui concerne les pharmaciens, dans l'ensemble des pays ils délivrent des médicaments vétérinaires. Au Royaume Uni et en Irlande ils ne peuvent délivrer que certaines catégories de médicaments. On peut noter également qu'en Espagne, Grèce, Irlande Royaume Uni, Portugal et France la délivrance du médicament peut être réalisée par des structures ou des revendeurs agréés. Il existe dans ce cas des différences entre les pays. En Espagne, Grèce et Portugal le vétérinaire prescrit et l'éleveur achète dans une coopérative tandis qu'en France l'achat est effectué sur la base de la prescription de vétérinaires attachés à ces structures.

### 2.2. UNE FORTE DISPARITE D'APPROCHE ENTRE LES PAYS

Tout d'abord, certains pays semblent peu concernés par le problème de l'utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires. Il s'agit surtout des pays du sud de l'Europe : le Portugal, où aucune action n'est menée, l'Espagne, qui se préoccupe pour l'instant exclusivement du problème des résidus et l'Italie et la Grèce, qui n'ont pas répondu à l'enquête. Dans ce groupe, mais se détachant un peu, se trouve aussi l'Irlande (pour l'instant, le gouvernement irlandais réfléchit au problème). Le sujet est au stade des rapports et de l'étude, mais les organisations irlandaises impliquées dans l'élevage sont d'ores et déjà sensibilisées.

A l'opposé, d'autres pays sont engagés dans des démarches d'envergure plus ou moins importante visant à promouvoir la bonne utilisation des antibiotiques. Il est à noter qu'aucun des pays ne fait mention des anthelminthiques, seule la Suède commençant à inclure les hormones dans son approche.

Tous ces pays semblent mettre en action prioritaire la traçabilité des traitements effectués sur les animaux, mais c'est au Danemark qu'elle semble la plus aboutie. Effectivement dans ce pays l'enregistrement et la traçabilité du médicament sont au centre de toutes les attentions. Pionnier des réseaux de surveillance avec le DANMAP, dès 1995, le Danemark a mis en place depuis 2000 le logiciel Vetstat de suivi de la consommation des médicaments prescrits par les vétérinaires. Avec l'enregistrement des délivrances effectuées par les pharmacies et la tenue de registres par les éleveurs, le Danemark dispose d'un suivi de la consommation de médicaments vétérinaires très performant.

Les plans sanitaires d'élevage sont présents en Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Royaume-Uni et Suède mais avec des taux de pénétration très différents selon les pays, de 80 % au Royaume-Uni du fait de leur imposition par des laiteries à quelques centaines en France (0,01 %). Leurs champs d'actions sont également différents : en France seules les mammites sont intégrées alors qu'en Suède ou au Danemark l'ensemble de la pathologies est concernée. Dans le cas des guides de bonnes pratiques, il existe aussi de très fortes disparités entre les pays, d'une part sur la population cible (vétérinaires ou éleveurs), d'autre part sur le fond. En Belgique, comme au Royaume-Uni il existe un guide des bonnes pratiques spécifique destiné aux vétérinaires et un autre destiné aux éleveurs. Au Danemark, en Finlande, en France et aux Pays Bas, les guides sont à destination des seuls vétérinaires. Petite particularité pour l'Irlande, avec un guide destiné aux seuls éleveurs. Sur le fond, les guides à vocation vétérinaire ont aussi leurs spécificités. Ils peuvent être de type "formularium" c'est-à-dire reprenant pour les principales affections rencontrées chez les animaux l'antibiotique à utiliser en première et seconde intention comme c'est le cas en Finlande et aux Pays Bas. Il peut également s'agir, comme en France, en Belgique et au Danemark, d'un guide reprenant les grands principes de choix d'un antibiotique, sans directive de choix du principe actif.

Dans tous les pays, à l'exception des Pays-Bas et de la Suisse, il semble que l'utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires fasse partie du cursus de base des vétérinaires. S'agissant de la formation continue elle se développe en Belgique, en France, en Finlande et en Suède. C'est dans ces mêmes pays que des formations à destination des éleveurs se développent. Il faut noter le cas particulier de l'Autriche où l'éleveur doit effectuer une formation de base pour adhérer aux plans de santé mis en place. Cette formation peut lui conférer une réelle autonomie dans l'administration des médicaments injectables, notamment des vaccins.

En ce qui concerne les actions de recherches, les pays du Nord de l'Europe semblent en pointe dans ce domaine (Suède, Finlande, Danemark et Pays Bas), mais il faut y ajouter la Suisse avec des recherches sur l'utilisation des traitements alternatifs en élevages agrobiologiques et la France avec ses programmes sur le traitement sélectif au tarissement.

### 2.3. DES PAYS EN AVANCE SUR LA BONNE UTILISATION DU MEDICAMENT

Une évaluation plus précise des actions menées dans les pays les plus engagés a été entreprise dans 3 pays de l'union. Elle a été conduite au travers d'enquêtes menées auprès des différents interlocuteurs responsables de la bonne utilisation du médicament en élevages (pouvoirs publics, vétérinaires, pharmaciens, éleveurs) sur place. Ce travail a concerné l'Autriche, le Royaume Uni et la Suède. Le choix de ces 3 pays a été dicté par le fait qu'ils :

- illustraient la diversité des structures d'exploitations laitières en Europe, avec des petits troupeaux en Autriche (12 vaches laitières en moyenne), des structures moyennes en Suède (40 vaches laitières) et de plus grosses unités au Royaume Uni (85 vaches laitières) ;
- se situaient dans des zones de l'Europe différentes ;
- présentaient des similitudes avec d'autres pays : c'est notamment le cas de la Suède avec les autres pays du Nord de l'Europe (Finlande, Danemark) ;
- permettaient d'explorer l'utilisation du médicament vétérinaire dans des contextes de distribution différents, spécifiques à chacun d'eux : de la Suède où la délivrance est exclusivement réalisée par des pharmaciens, au Royaume Uni où elle est majoritairement le fait du vétérinaire ;
- avaient mis en place une large palette d'actions visant à mieux raisonner l'utilisation des médicaments.

Si l'on considère les démarches d'utilisation raisonnée des médicaments de manière globale, le premier constat concerne l'importance de l'état d'esprit, de la culture dans les modalités d'approches adoptées. Suédois et Autrichiens sont ainsi peu enclins à utiliser des médicaments, y compris pour leur propre santé. Pour le Royaume Uni cette prise de conscience est beaucoup plus récente et fait suite aux différentes crises qu'a connu le pays depuis une dizaine d'années. De ce fait on observe dans ces pays 2 approches différentes dans le raisonnement de l'utilisation des médicaments vétérinaires l'une allant vers une réduction de l'usage du médicament et l'autre vers une meilleure utilisation ; la première étant choisie par la Suède et l'Autriche, la seconde par le Royaume Uni. Même si aucun des pays n'a mis en avant son propre modèle organisationnel et législatif pour expliquer les résultats de sa politique d'utilisation raisonnée des médicaments, on observe que les pays qui utilisent le moins de médicaments sont aussi ceux pour lesquels les conditions de distribution, d'utilisation et d'administration sont les plus strictement réglementées. La Suède et l'Autriche ont également systématisé le recours à des analyses (bactériologies et virologies) souvent subventionnées par l'Etat et ont développé l'enregistrement des traitements réalisés par le vétérinaire, ce qui suscite peut-être de leur part une plus grande responsabilisation face au traitement, la question du bien fondé du traitement se posant alors de manière réitérée et permanente.

Dans les différents modèles que nous avons étudiés, la relation éleveurs – vétérinaires – autres intervenants sur les troupeaux est un élément clé des actions de gestion sanitaire et d'utilisation raisonnée du médicament. Elle est favorisée par les pouvoirs publics en Suède et en Autriche et par une structure indépendante, la RUMA (*Responsible Use for Medicines in Agriculture Alliance*), au Royaume Uni. Les démarches visant à promouvoir la bonne utilisation du médicament sont d'autant plus solides que les Etats s'impliquent dans sa gestion à la fois technique et financière.

Ce qui est le cas en Suède et Autriche et dans une moindre mesure au Royaume Uni.

La formation des différents acteurs de la filière, qu'elle soit initiale ou continue est indispensable pour promouvoir la bonne utilisation des médicaments. Tous nos interlocuteurs vétérinaires, indépendamment de leur pays d'origine, déplorent le manque d'approche de ce sujet dans leur cycle de formation initiale. Par contre, ils mettent en avant un apport plus important sur ce thème au cours de leur formation continue réalisée soit dans le cadre de séminaires (en Suède et en Autriche, ils regroupent quasiment tous les vétérinaires travaillant en rural), soit par le biais de journaux d'informations spécialisés. Pour les éleveurs, les situations sont beaucoup plus diverses. En Suède, ce sujet est abordé dans le cadre de formations réalisées sur des thématiques précises telles que la gestion des mammites en élevage. Au Royaume Uni, l'apport technique s'est développé essentiellement par l'intermédiaire des guides de bonnes pratiques. En Autriche enfin, où le système de formation continue est très développé, ce thème est abordé dans le cadre des formations obligatoires pour intégrer des plans de santé. Il nous semble que l'utilisation des guides de bonnes pratiques, en particulier à destination des éleveurs, surtout quand ils ne sont pas accompagnés d'actions de formations adaptées, ne constitue pas une réponse suffisante au problème posé. Par contre elle peut être un moyen pour les éleveurs de disposer de références obtenues de manière consensuelle et accessibles à tout moment.

L'ensemble de nos interlocuteurs met en avant le fait qu'une utilisation raisonnée des médicaments passe obligatoirement par une bonne maîtrise de la pathologie en élevages. Pour ce faire, ces différents pays se sont ou se préparent à se doter d'outils d'intervention en élevage à deux niveaux :

- l'un, généraliste, où l'ensemble des dangers et des risques est passé en revue et discuté avec l'éleveur ;
- l'autre de type plan de maîtrise ciblé où l'accent est mis sur la résolution de problèmes existants dans l'élevage.

L'observation de ces différents modèles et les discussions que nous avons eu nous permettent de penser que le modèle britannique concourt à une meilleure transparence de la filière dans ses relations avec les consommateurs ; en revanche, les apports effectifs de cette stratégie dans la gestion de la santé des troupeaux sont difficiles à percevoir. Les schémas fondés sur un plan de prévention susceptible d'être décliné sous formes de modules complémentaires axés sur la maîtrise d'affections particulières nous paraissent constituer une voie intéressante.

Tous les pays s'accordent sur le fait que la gestion sanitaire n'est possible et efficace que si elle s'accompagne d'enregistrements tant des traitements effectués que de la nature et de la fréquence des affections rencontrées. Pour cela les méthodes appliquées dans les pays du Nord de l'Europe semblent très adaptées mais sont subordonnées à la diffusion généralisée d'outils informatiques communs à l'ensemble des intervenants, à la mise en commun des informations disponibles et à leur centralisation en vue de leur traitement et de leur analyse.

Enfin, il apparaît que le développement de telles actions est favorisé par la mise en place d'outils performants permettant d'évaluer les coûts de la santé dans les élevages et de disposer d'argumentaires pour à la fois sensibiliser et responsabiliser les éleveurs quant aux enjeux de la pathologie en élevages, en particulier sur le plan financier.

## 2.4. LA SITUATION FRANÇAISE

Il faut saluer la prise de conscience qui s'est effectuée à plusieurs niveaux : la France dispose à l'heure actuelle de guides de bonnes pratiques, de plans de santé et même de formations à destination des éleveurs et des vétérinaires. Cependant, contrairement aux trois pays précédents, la France offre la particularité de n'avoir aucun programme développé à grande échelle, aucune volonté centrale d'harmonisation mise à part sur la visite sanitaire obligatoire. Les actions de la quasi totalité des GDS, visant à promouvoir le rôle de l'éleveur-infirmier des bovins, par exemple, sont d'un intérêt certain, mais sont limitées dans l'espace ou dans le temps (faute de financement). Parmi les seules actions à vocation nationale, l'action GTV partenaire lancée par les vétérinaires, reste cantonnée à 600 élevages et ne s'intéresse qu'au problème des mammites. Une visite sanitaire obligatoire a été mise en place en 2005. Elle concerne la maîtrise des maladies réglementées par l'Etat et est réalisée par le vétérinaire et prise en charge par l'Etat. Par ailleurs, un protocole de bilan volontaire régulier a été élaboré et diffusé début 2005 conjointement par la FNGDS et la SNGTV. Il s'agit d'un outil qui a pour vocation de permettre un échange et une relation suivie entre l'éleveur et son vétérinaire traitant afin d'améliorer la rentabilité économique du poste sanitaire et la qualité sanitaire de ses animaux et de leurs produits. L'enjeu pour le vétérinaire traitant est de faire évoluer son mode d'intervention dans l'élevage, aujourd'hui encore essentiellement tourné vers le traitement des individus pour aller de plus en plus vers le conseil et une approche préventive au niveau du troupeau.

## CONCLUSION

A l'échelle de l'Europe, l'utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires est un sujet d'actualité dans le domaine de l'élevage. D'abord amenées par les craintes du consommateur, toujours méfiant envers les résidus, les démarches pour une meilleure utilisation des médicaments gagnent aujourd'hui en importance avec l'inquiétude croissante que provoquent les résistances aux antibiotiques. Les préoccupations économiques des producteurs rendent aussi nécessaire l'optimisation des coûts de production et parmi eux des coûts liés aux maladies animales. Mais le thème de l'utilisation raisonnée présente de grandes inégalités de traitement. Inégalité entre les pays, dans la façon de l'aborder, mais surtout dans l'importance de la prise de conscience et de l'engagement de la filière.

Parmi les actions entreprises par les différents pays, certaines se ressemblent ou se recoupent, mais les différents pays sont à des stades de développement assez variés.

Se pose maintenant la question de transpositions possibles en France :

Aujourd'hui la France a pris conscience des enjeux de l'utilisation raisonnée des médicaments, mais avant toute transposition d'actions en France, il nous apparaît important de définir les objectifs de l'utilisation raisonnée : aller vers une réduction de l'utilisation des médicaments ou favoriser

une meilleure utilisation. Parmi les éléments tangibles susceptibles de faire évoluer à court terme les modalités de gestion du médicament vétérinaire, figure le décret sur la prescription du médicament vétérinaire, en cours de discussion finale. Ce décret doit permettre d'une part de formaliser le niveau de responsabilité des acteurs sur l'utilisation du médicament vétérinaire, d'autre part de préciser les rapports entre l'éleveur et le vétérinaire en matière de gestion sanitaire du troupeau.

Des pistes de travail complémentaires peuvent être envisagées :

- intégration dans le paquet hygiène de la notion d'utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires à la fois dans le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène à destination des éleveurs mais également dans le guide des intervenants et, dans ce cas, de manière beaucoup plus précise et complète ;
- mise en place d'un groupe technique de coordination sur l'utilisation raisonnée des médicaments (une RUMA à la Française), qui serait piloté par des professionnels et devrait regrouper les différents acteurs de la filière (professionnels, vétérinaires, syndicat du médicament, experts du domaine, pouvoir public...). Il aurait pour objectif de coordonner et d'harmoniser les différentes actions sur l'utilisation raisonnée des médicaments (par exemple : campagne de formation ou de sensibilisation à destination des éleveurs, des vétérinaires, des techniciens...);
- développement de plans de santé en élevage qui soient pertinents et utiles pour les élevages. Ces plans devront donc permettre d'objectiver l'état de santé des élevages, intégrer des protocoles de soins et inclure un schéma de prévention adapté à chaque élevage ;
- poursuite des travaux sur les coûts de la santé en cherchant à formaliser des outils simples permettant de quantifier les affections dans les élevages et les antibiotiques utilisés, de promouvoir des indicateurs précisant la notion d'animal malade en relation avec des propositions thérapeutiques adaptées, de modifier les pratiques des élevages à risques et de favoriser les plans de prévention ;
- initiation d'un travail équivalent à celui mené sur les bovins laitiers à d'autres filières (caprine, ovine, bovin allaitant...);
- élargissement des actions à d'autres catégories de médicaments vétérinaires que les antibiotiques.

*Nous tenons à remercier plus particulièrement pour l'aide qu'ils nous ont apportée à la préparation et à la bonne organisation des enquêtes Torkel Ekman pour la Suède, Anthony Andrews pour le Royaume Uni, Adolf Marksteiner et Dr Mario Winkler pour l'Autriche.*

*Nos remerciements vont aussi à toutes les personnes qui ont répondu ou nous ont accueillis dans les différents pays et également à Anne Touratier, Jean Louis Hunault, Xavier Malher, Bertrand Faroult, Jean Marc Bèche, Valérie David pour les avis et les aides qu'ils nous ont apportés pour ce travail.*